

# ST SAINTIN DE MAURS

Bulletin municipal – Mars 2019

## Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs

Nous avons le plaisir de vous faire part du bulletin d'informations municipales N°2 ; Nous avons finalement choisi de le publier après le vote du compte administratif 2018. Ces chiffres retraçant les recettes et les dépenses réelles de l'année précédente tant en fonctionnement qu'en investissement.

En fonctionnement, des recettes constantes et des dépenses parfaitement maîtrisées, nous permettent d'aborder 2019 avec sérénité. En investissement, l'essentiel des crédits furent consacrés à : la voirie communale (secteurs de Latrémoières, Drulhes, veyre et Boutaric), des travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone au Tayrac ( en collaboration avec le Syndicat Départemental d'Energies et le Syndicat des eaux St Santin-Montmurat), l'acquisition d'un terrain de 5510 m<sup>2</sup> à La Garenne, l'acquisition d'un girobroyeur, l'acquisition de 2 radars pédagogiques installés aux entrées principales du bourg et le renouvellement partiel du matériel numérique aux écoles avec mise en réseau informatique du bâtiment écoles- Mairie ( dans le cadre du programme écoles numériques de la communauté de communes ).

Fin 2018 une importante subvention d'Etat nous permettait de boucler sereinement le budget de rénovation de la Salle des Fêtes et de pouvoir lancer la consultations auprès des entreprises.

Janvier 2019, premiers coups de pelles par l'entreprise AYMAR maçonnerie de Mourjou sur le chantier du multiple rural, renouvellement complet du bureau au club de l'Amitié et engagement d'une réflexion très importante sur le fonctionnement du RPI et plus largement sur l'avenir de nos écoles en milieu rural.

Autant de sujets qui annoncent déjà une année 2019 plutôt chargée.

Bonne lecture à tous et à bientôt.

J.Luc BROUSSAL

# LES COMPTES DE LA COMMUNE

Le 22 février 2019, le conseil municipal a procédé au vote du compte administratif 2018. Il a ainsi validé les dépenses et recettes effectuées pour l'exercice. Il se résume ainsi :

## \* Section de fonctionnement : Opérations courantes

### Dépenses :

Electricité + eau :	11298.89 €
Carburant + combustible (atelier + école):	5835.43 €
Fournitures petits équipements + entretien locaux :	1876.78 €
Fournitures administratives + timbres + téléphone mairie + doc	2498.75 €
Entretien bâtiments, voies et réseaux, matériels et terrains:	10776.18 €
Assurances :	5131.68 €
Frais divers : Site Internet, analyses , honoraires...	1233.19 €
Fêtes et cérémonies :	1678.95 €
Fournitures scolaires :	1117.91 €
Cotisations diverses + taxes foncières + OM :	5189.37 €
Charges personnels (salaires + charges sociales) :	94032.33 €
Participation Communauté Communes + jeunes agriculteurs :	15672.84 €
Indemnités élus + charges + receveur	18143.96 €
Participations diverses : Syndicat Energies, AGEDI , collège	1065.50 €
Subventions diverses (ADMR, FNACA, Associations communales.) :	2303.00 €
Amortissements :	10 831.00 €
Intérêts emprunts en cours :	8444.60 €

**Total dépenses : 197 130.36 €**

### Recettes :

Dotations de l'Etat :	139814.10 €
Impôts et taxes (taxes foncières et habitations, pylône, communauté...) :	129082 .00€
Produits divers :redevance occup. domaine public ,concession, Participation TAP	2508 .00€
Revenus immeubles ( logements communaux) :	16362.02 €
Produits: débroussaillage, curage fossés , dons restauration église, charges location logements, remboursement Groupama :	6252.77 €
Location de la salle des fêtes :	1082.40 €

**Total recettes : 295 101 .29 €**

## \* Section d'investissement : gros travaux, grosses acquisitions

### Dépenses :

<i>Voirie</i> :Honoraires , radars pédagogiques, voies La Garenne, le Tillet,Latrémoilières, Boutaric, Drulhes ,Veyres :	110953.48€
<i>Bâtiments communaux</i> : Internet Mairie –Ecole, Eclairage confessionnal, crépi escalier école, bardage chapiteau :	4349.87 €
<i>Eclairage public</i> : montée église + Piganiolet	3360.78 €
<i>Salle Polyvalente</i> :	9600.00 €
<i>Acquisition Matériel</i> : Panneaux, broyeur, lève palette,	9180.00 €
<i>Natura 2000</i> (animation 2018 )	12024 .00€
<i>Acquisition Terrain Malbert</i>	21735.97 €
Emprunt en cours	12 010.57 €
Divers : rendu caution	390.00 €

**Total dépenses : 183604.67 €**

### Recettes :

Subventions (Etat, Conseil Départemental...) :	14932.80 €
Amortissements :	10831.00 €
Récupération TVA :	1764.00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (excédent 2016 reporté) :	92088.33 €
Divers (caution )	390.00 €

**Total recettes : 120006.13 €**

## ETAT CIVIL 2018

### ❖ Naissances :

- ASSIE Nathan Kévin Polin , le 17 octobre à Rodez , domicilié à Aurières
- PRADEL TOVAR Laura Emma , le 30 juillet à Rodez , domicilié à Drulhes
- SIBOT Eloan Alain , le 1 er août , domicilié à La Bélonie.

### ❖ Mariage :

- FLOTTES Jonathan Yoan et MIRAL Leslie Sylvie , le 9 juin( fille de Mme et Mr MIRAL à James).

### ❖ Décés :

- GOUBERT François Jean , le 16 Août , domicilié au Théron(maison accueil)
- HILLAIRET Anne Verena , le 20 février , domiciliée au Tillet
- MANCEAU Josiane, Denise ,Bernadette , le 23 février , domiciliée à Laissalles
- MOISSET Pierre Louis , le 22 février , domicilié au Tayrac
- RAT Raymond , le 17 octobre ,domicilié au Théron (maison accueil )
- VALY Renée Michèle , le 18 novembre , domiciliée au Bourg.

### Cérémonie du 11 Novembre



Vous étiez nombreux à assister à la cérémonie du centenaire du 11 novembre

## TRANSPORT A LA DEMANDE

Organisé par la Communauté de Communes  
« Châtaigneraie Cantalienne »

Le transport à la demande est destiné à tous les habitants de la communauté de communes pour des déplacements à l'intérieur de celle-ci et vers Aurillac : les mardi, jeudi, vendredi et dimanche pour des destinations régulières et les lundi, mercredi et vendredi sur le territoire de la Communauté de Communes à la demande de l'utilisateur.

Le prix du ticket est de 6 € pour un aller et 8 € pour un aller/retour par personne si le trajet est inférieur à 60 km.

Contact : BAISSAC Mours : 04 71 62 20 20

Pour tout renseignement supplémentaire s'adresser en mairie.

## COMPLEXE RURAL

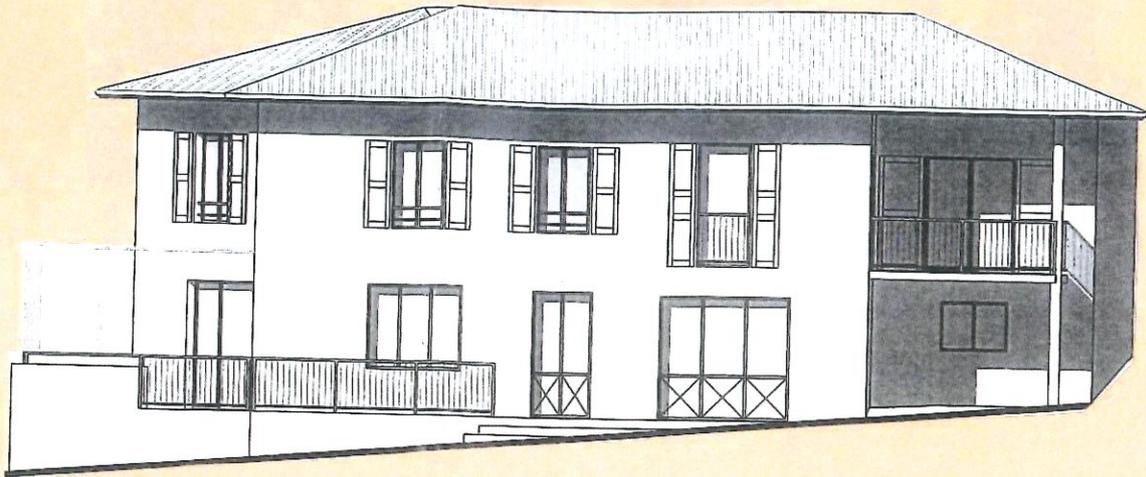


Enfin les travaux commencent !!!!!

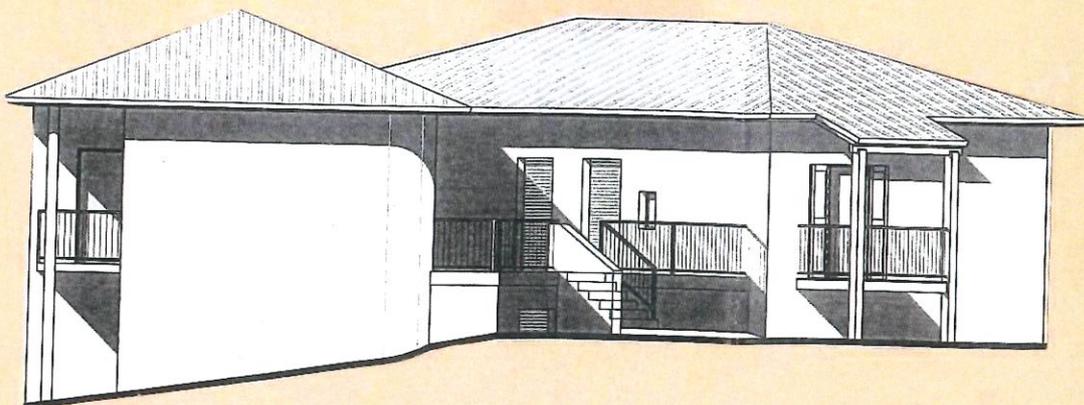
## NOS ARTISANS COMMERCANTS

DEVEZ Bernard	Electricité	06 79 54 15 59
Epicerie BROUSSAL J.Luc	Tabac presse	04 71 49 14 17
GUIBERT Olivier	Menuiserie Charpente	04 71 49 15 90
PARFON Nicolae	Carrelage	06 83 96 01 50
PARMA LACOMBE	Nég. bestiaux	04 71 49 12 05
RB PEINTURES	Peinture industrie	04 71 49 15 73
VANDERS et Fils	Volailleurs	06 88 98 17 20

# Multiple rural



Façade située face aux monuments aux morts



Entrée appartement et chambres d'hôtes

# MANIFESTATIONS 2019

## Association pour la valorisation du patrimoine des 2

St Santin : Dates à déterminer

Avril/Mai : Journée botanique

Fin juin : Marché nocturne

15 juillet au 15 Aout : Expo peintures maquettes photos...

Septembre : journée patrimoine

Décembre : concert Noël

## APE :

24 Mai : fête des Ecoles

## Comité des Fêtes :

Collecte œufs de Pâques 22 avril

Moules frites 18 mai

Fête d'été 12-13-14 juillet

## SUD cantal Foot :

3 mai : concours de belote à st Constant

31 mai : soirée musicale fête St Constant

Club de l'Amitié : Le 21 janvier , une réunion du conseil d'administration a mis en place un nouveau bureau :  
présidente : Josiane MONET, vice président : Jean-Marie DEBLOC, Trésorière : Monique SANCHEZ, trésorière  
adjointe : Christiane BLANC, secrétaire : Monique PONS , secrétaire adjointe : Jackie ARCIER

Membres : Jean DEDIEU, Dominique MAZETIER, Monique PINQUIER, Yvette FEL, René GRATACAP, Fernande PUECH,  
Jackie MONET

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE

### TRANSPORT A LA DEMANDE

Organisé par la Communauté de Communes « Châtaigneraie Cantalienne »

Le transport à la demande est destiné à tous les habitants de la communauté de communes pour des déplacements à l'intérieur de celle-ci et vers Aurillac : les mardi, jeudi, vendredi et dimanche pour des destinations régulières et les lundi, mercredi et vendredi sur le territoire de la Communauté de Communes à la demande de l'utilisateur.

Le prix du ticket est de 6 € pour un aller et 8 € pour un aller/retour par personne si le trajet est inférieur à 60 km.

Contact : BAISSAC Maurs : 04 71 62 20 20 - Pour tout renseignement supplémentaire s'adresser en mairie.

Nous partons à la découverte  
de STSANTIN



Le lavoir de la croix, l'école, l'église et la fontaine.

Les ruelles ombragées  
où l'on joue à cartouche



Un bonbon à l'Épicerie de Jean-Luc,

Dédé, un rigolo breton de FRANCE  
à du travail



avec ses deux clochers !

AH! Voilà les deux églises.  
une dans le Cantal, l'autre dans l'Auvergne



Quelle HISTOIRE !